

Les exemples de réduction de la présence des administrations sont chaque jour plus nombreux, notamment en milieu rural, mais pas seulement. Partout, le service public est gravement menacé par la politique libérale menée par le gouvernement.

Aux Finances Publiques, près de 400 trésoreries ont déjà été rayées de la carte ces dernières années et la fusion Impôts-Trésor va encore éloigner les contribuables de leurs services administratifs. L'Union SNUI-SUD Trésor, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale aux Finances Publiques, vous explique les dégâts de la fusion Impôts-Trésor en matière de service public et vous invite aussi à voter contre la privatisation de La Poste.



# Fusion Impôt-Trésor : Les recettes libérales

## Quelles conséquences pour vous ?

### Avant la réforme

On vous présente la fusion des «Impôts» et du «Trésor» comme une simplification en vous faisant croire que vous pourrez vous adresser à un interlocuteur fiscal unique pour l'ensemble de vos démarches fiscales.

La réalité est plus complexe.

Aujourd'hui, vous payez vos impôts (impôt sur le revenu, impôts locaux) au «Trésor» et vous effectuez vos autres démarches auprès des «Impôts» (déclaration d'impôt sur le revenu, réclamation, déclaration de succession et/ou de donation).

### Après la réforme

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, vous pouvez toujours vous adresser à votre Centre des Impôts ou à votre trésorerie pour effectuer vos paiements et certaines démarches fiscales mais d'autres usagers devront se rendre auprès d'un nouveau service, le Service des Impôts des Particuliers.

Ces structures sont créées par des fusions et/ou des suppressions de services. Cela obligera certains d'entre vous à effectuer leurs démarches dans des SIP éloignés de votre domicile. Pour des questions plus complexes, sur des délais de paiement ou des déclarations de succession ou donation, par exemple, vous devrez vous rendre au chef lieu du département dans des pôles spécialisés.

*Quand à l'accueil dans les trésoreries de proximité, l'unique agent au guichet ne pourra faire face à la longue file d'attente pour répondre aux questions d'assiette, pour prendre en charge ces demandes et les transmettre au service gestionnaire CDI/SIP en sus de ses tâches habituelles de recouvrement.*

*Peut-on alors parler d'accueil de proximité et de simplification pour l'utilisateur ? NON !*

L'exemple de cette réforme, décidée par N. Sarkozy pour supprimer des emplois, démontre que la libéralisation des services publics est déjà une catastrophe pour les citoyens.

**Et quand il s'agit de privatisation, c'est encore pire !**

Avant-hier : France télécom ; hier : EDF, les transports en commun, les autoroutes ; aujourd'hui : La Poste et le fret SNCF ; Demain, que restera-t-il du service public si on ne réagit pas ?...



# Exprimez-vous massivement contre le projet de privatisation de La Poste et pour la défense des services publics !